

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mal de tête guéri après pèlerinage.—Enfant retrouvé. *Deux dames, St-Remi*.—Grâce à sainte Anne, mon fils qui, par suite de son intempérance, s'était séparé de sa famille, est revenu au foyer. Il ne boit plus et paraît disposé à faire ses devoirs de religion. *Dme V. L. P., Lewiston, Me.*—Atonie générale et mortelle guérie par l'intercession de sainte Anne. *O. B., St-Guillaume, d Upton*—Mal d'oreilles guéri grâce à sainte Anne. *F. B. J., St-Roch de Watford*. Je dois ma guérison à sainte Anne. *A. O. V. S., Ste-Anne des Plains*.—Guérison instantanée d'un enfant malade. *St-Cœur de Marie*.—Sainte Anne a délivré ma femme et mon enfant d'une maladie nerveuse. *M. O., Oscoda Mich.*—Mal de côté guéri. *Dme C., St-Anselme*.—Guéri du mal d'yeux. *O. G., St-Ferréol*.—J'étais menacé de perdre la vue, sainte Anne m'a guérie. *Dme G., St-Barnabé*—Nous devons à sainte Anne plusieurs guérisons remarquables. *U. E. P. U., Ste-H. E.*—Guéri-on après promesse de pèlerinage. *Dme P. P., Ste-Gertrude*—Guérison d'une tumeur à l'œil. Plusieurs autres faveurs. *Un ab. St-Théodore*.—Mal de jambe guéri. *M. M.*—Faveur signalée après pèlerinage. *Un ab. Déroit*.—Sainte Anne m'a guérie d'un mal de pied qui m'empêchait de marcher. *A. B., St-Jean, Dorchester*.—Actions de grâces pour plusieurs faveurs. *S. P., Galveston Texas*.—Santé revenue. *St-Michel*.—Trois grâces obtenues. *Dme L. L. N., Brookfield Mass.*—Trois enfants secourus par sainte Anne. *E. L., St-Jérôme*—Mon mari a été délivré d'une toux opiniâtre. *Dme N. G., St-Lazare*—Cancer à la lèvre opéré avec succès. *Un ab., St-Lazare*—Petite fille guérie. *Dme A. P.*—Ma fille a été délivrée de maux de tête violents qui menaçaient de lui faire interrompre ses études. *Dme J. L., Bideford Me.*—Sainte Anne m'a guérie d'une grande maladie, qui m'avait fait longtemps souffrir. *Dme L. C.*—Mon enfant a été guéri d'une maladie mortelle. *Dame J. P., Somerset*—Maladie grave disparue grâce à sainte Anne. *F. S., Manchester, N. H.*—En priant sainte Anne j'ai été délivrée d'un douloureux mal de côté. *Dme F. X. B., St-Jean, I. O.*—Un mal de jambe prolongé m'empêchait de travailler j'ai prié sainte Anne et ce mal a disparu—Une autre personne se déclare également reconnaissante pour sa guérison. *N. D., St-Sévère*.—Procès arrêté par l'intercession de sainte Anne. *B. G., Québec*.—Succès d'examen.

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumetton entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.